

**DÉLIBÉRATION N° 218 DU SYNDICAT MIXTE
"SEVERAC CARREFOUR AVEYRON"**

Délibération prise en séance du 17 FEVRIER 2026 à 9H20

L'an deux mille vingt-six, le 17 FEVRIER à 9 H 20, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « SEVERAC CARREFOUR AVEYRON » à la Mairie de SEVERAC-D'AVEYRON salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Arnaud VIALA, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Christian NAUDAN, M. Edmond GROS, M. Damien LAURAIN, Mme Mélanie BRUNET, M. Evelyne ESTRISPEAU

Etaient absents et représentés :

- Mme Christiane MARTIN a donné pouvoir à Mme Evelyne ESTRISPEAU

Objet : Compte Financier Unique 2025 du Budget annexe de la ZA Les Cazes

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 17 février 2026 ont été adressés à ses membres le 4 février 2026 ;

Vu la synthèse du Compte Financier Unique pour l'exercice 2025 :

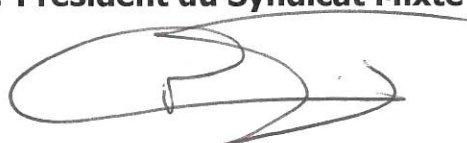
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire	A	217 212,42	144 716,21	361 928,63
	Recettes réalisées	B	0,00	11 871,83	11 871,83
Dépenses	Autorisation budgétaire	C	194 706,21	144 716,21	339 422,42
	Dépenses réalisées	D	11 871,33	11 871,73	23 743,06
Différence e	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	E=B-D	-11 871,33	0,10	-11 871,23
Résultats an	Résultats antérieurs reportés (+/-)	F	-22 506,21	0,00	-22 506,21
Solde ou rés	Excédent / Déficit	E+F	-34 377,54	0,10	-34 377,44

Considérant que Monsieur le Président est sorti de la salle au moment du vote et n'a donc pas pris pas au vote,

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du Budget annexe de la ZA Les Cazes ci-annexé.

Le Vice-Président du Syndicat Mixte



M. Jean-Luc CALMELLY

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice : 9**
- **Nombre de membres présents : 7**
- **Nombre de suffrages exprimés : 7**